

Séance du mercredi 18 juin 2025

Délibération n° 02_2025_067

Délégation de service public pour l'assainissement collectif : avenant n° 5

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 18 juin deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

| <u>COMMUNES</u> | <u>TITULAIRES</u> | <u>REPLAÇANTS</u> |
|--------------------------------|---|---|
| ARPHEUILLES | Monsieur Pascal AUGENDRE | |
| BESSAIS-LE-FROMENTAL | Monsieur Serge AUDONNET | |
| BOUZAIS | Monsieur Olivier PARILLAUD | |
| BRUERE-ALLICHAMPS | Monsieur Roger DAGHER | |
| CHARENTON-DU-CHER | Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY | |
| COLOMBIERS | Monsieur Daniel BÔNE | |
| COUST | Monsieur Pascal COLLIN | |
| DREVANT | Monsieur Patrick BIGOT | |
| FARGES-ALLICHAMPS | Madame Édith MICHELIC | |
| LA CELLE | Monsieur Philippe AUZON | |
| LA GROUTTE | Monsieur Philippe PERRICHON | Pouvoir à Patrick BIGOT |
| MARÇAIS | Madame Michelle RIVET | |
| MEILLANT | Madame Marie-Claude JULIEN | |
| NOZIÈRES | Monsieur Franck DAUMIN | Pouvoir à Yann CADIER |
| ORCENAI | Monsieur Yann CADIER | |
| ORVAL | Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET | Absente |
| SAINT-AMAND-MONTROND | Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER | Pouvoir à Jacqueline CHAMPION Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Philippe MARME Pouvoir à Sophie CUINIÈRES Pouvoir à Noura ANGLADE Pouvoir à Didier DEVASSINE |
| SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX | Monsieur Gérard MARTEAU | Remplacé par Bernadette MERIEL |
| VERNAIS | Monsieur Charles ADOLPH | |

Membres en exercice : 38 Secrétaire de séance : Pascal COLLIN
Membres présents : 29
Membres votants : 37

Date de la convocation : 5 juin 2025
Date de l'affichage : 5 juin 2025

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20250618-992025067-DE
Date de télétransmission : 25/06/2025
Date de réception préfecture : 25/06/2025

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 18 juin 2025

Délibération n° 02_2025_067

Délégation de service public pour l'assainissement collectif : avenant n° 5

Monsieur Pascal COLLIN, 5^{ème} Vice-Président, présente ce dossier.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 1411-6 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment sa troisième partie ;

Vu le contrat de concession de service public pour l'assainissement collectif conclu avec Veolia Eau, pour une durée de 20 ans ;

Considérant que des travaux et matériels supplémentaires ont dû être réalisés et installés pendant le chantier de construction de la nouvelle station d'épuration de Saint-Amand-Montrond ;

Considérant que ces travaux induisent des frais de fonctionnement supplémentaires qui impactent l'économie du contrat, à savoir :

- la maintenance des presses à vis,
- l'entretien complet de la serre 2 fois par an,
- le nettoyage des vitrages, effectués 2 fois par an également,
- la désinfection annuelle de la bâche destinée à la réutilisation des eaux traitées ;

Considérant que ces travaux impactent aussi le montant du plan de renouvellement visé à l'article n° 31 du contrat de concession du service public d'assainissement collectif ;

Considérant que ces nouveaux frais s'étalent sur la durée du contrat ;

Il convient de passer un avenant n° 5 (*joint à la synthèse*) au contrat de concession pour intégrer ces modifications.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré, à la majorité des voix et 2 abstentions (Patrick BIGOT et son pouvoir Philippe PERRICHON),

- **approuve l'avenant n° 5 au contrat de concession de service public de l'assainissement collectif (*document annexé*),**
- **autorise Monsieur le Président à signer cet avenant ainsi que tous les actes s'y rapportant.**

 Président
Daniel BÔNE

 secrétaire de séance
Pascal COLLIN